

## Mobilisation Des Identités Ethnoculturelles Dans La Création Et La Gestion Des Coopératives Agricoles Dans Le Sud-Ouest Ivoirien En Contexte post-conflit

Dr. DIBI Djibli Vincent

Socio-économiste, Enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

### Abstract

The purpose of this paper is to write and analyze the mobilization of ethnocultural identities in the creation and management of agricultural cooperatives in the post-conflict to the South-West. Agricultural cooperatives in the south-west of Côte d'Ivoire in a post-conflict context mirror the social relations of mistrust between indigenous and indigenous Ivorians and those of origin of ECOWAS countries commonly referred to as non-indigenous. Co-operatives prior to the post-election crisis contained elements of the various communities present in the region. But this crisis has destabilized the agricultural cooperatives : With the arrival and victory of the armed forces of the new forces (FAFN), that is to say the forces of the rebellion who maintain good cultural and ideological relations with Aliens from the same countries of origin, the security of indigenous peoples was threatened. Given the climate and atmosphere that are hostile to them, indigenous peoples who are also members of agricultural cooperatives are forced to flee to Liberia, abandoning property, fields and cooperatives. On their return after the crisis, new mono-ethnic cooperative enterprises were created and replaced the old multi-ethnic ones.

**Keywords:** Mobilization, ethnocultural identities, agricultural cooperative, post-conflict context

### 1. Introduction

#### Contexte et constats

Les énormes potentialités agricoles du sud-ouest en ont rapidement fait le pôle majeur de l'économie cacaoyère du pays, d'où la forte migration qu'on y observe (Schwartz, 1973 ; Kipré, 2006) <sup>[12]</sup>. Celle-ci est auréolée par une pression foncière sans précédent dont la résultante est la persistance des conflits fonciers entre communautés autochtones et migrantes avec pour conséquence une altération des équilibres (Vimard et Guillaume, 1991).

La région fait son entrée dans l'économie nationale et internationale à travers la culture du cacao. Selon le Conseil Café-Cacao (CCC), pour l'exercice 2013-2014, la région a produit plus de 850 000 tonnes de fèves de cacao sur les 1,74 millions de tonnes produites par le pays.

Aussi, pour épouser la vision des autorités du pays qui ont introduit dans l'univers paysan le groupement à vocation coopératif (GVC) (Affou, 2006) <sup>[1]</sup>, les producteurs vont opter pour la coopérative comme instrument pouvant canaliser les activités économiques et pour échapper aux critères de qualité se prêtant à de nombreuses manipulations de la part des intermédiaires (Dibi, 2014) <sup>[8]</sup>. L'idée était de créer un accroissement des bénéficiaires et l'augmentation des ristournes destinées aux sociétaires de plus en plus nombreux et d'horizons divers. Aussi, assiste-t-on à l'émergence dans la région des coopératives multiethniques avec la présence des autochtones, des allochtones et des allogènes, gage d'une solidarité des sociétaires, de même que de la cohésion sociale (Dibi, op cit).

Ce modèle social de coopération, de cohésion et d'entraide dans la région a si bien fonctionné qu'il était en phase d'être transposé non seulement dans d'autres régions du pays mais

aussi dans d'autres secteurs (Djika, 2015) <sup>[9]</sup>. Cependant, la crise militaro-politique de 2002 est venue dégrader les rapports entre les différentes catégories de coopérateurs que sont les migrants et les autochtones. Aussi observe-t-on la transposition des clivages politiques dans le champ agricole dans cette région à multiples sensibilités. Le conflit post électoral de mars 2011 à juin 2011 émaillé de violences sans précédent a profondément exacerbé la déliquescence des rapports entre les groupes ethniques notamment entre autochtones et migrants (Chauveau, 2003) <sup>[6]</sup>. Les derniers cités engagent des actions sans se référer ni aux procédures traditionnelles, ni aux lois modernes d'accès au foncier et de création de villages. Par ailleurs, ils se retirent des coopératives multiethniques auxquelles ils appartenaient initialement pour créer de nouvelles suivant leurs affinités ethnoculturelles. L'adhésion repose ainsi sur l'appartenance ethnoculturelle, de sorte qu'il n'est pas rare dans la région de voir des coopératives dont les sociétaires sont tous ressortissants de la même aire géographique, sinon du même groupe ethnolinguistique.

Comment donc le conflit post-électoral a-t-il contribué à la déstructuration des coopératives multiethniques et à la mobilisation des identités ethnoculturelles dans la création et la gestion de nouvelles coopératives dans la région du sud-ouest ? De cette question centrale découlent celles qui suivent :

Quel est le processus de déstructuration des coopératives existantes et les principes fondamentaux des nouvelles coopératives créées depuis le conflit postélectoral ?

Quelle est l'incidence de la dimension ethnoculturelle des coopératives sur leur productivité et leur cohésion interne ?

Comment la différenciation ethnique dans la création et la

gestion des nouvelles coopératives influe-t-elle sur la cohésion sociale dans la région ?

Le présent article a donc pour objectif d'identifier et d'analyser les incidences de la mobilisation des identités ethnoculturelles dans la déstructuration des coopératives multiethniques existantes d'une part, et d'autre part, dans la création et la gestion de nouvelles coopératives dans la filière cacaoyère depuis le conflit post-électoral dans le sud-ouest ivoirien. De façon spécifique, il vise à décrire le processus de déstructuration des coopératives multiethniques et les principes qui fondent la création des nouvelles, à mesurer l'impact de la dimension ethnoculturelle des coopératives sur leur productivité et leur cohésion interne et à comprendre l'influence de la différenciation ethnique dans la création et la gestion des coopératives sur la cohésion sociale dans la région.

Partant de ce principe, les trois hypothèses fondamentales de travail stipulent premièrement que depuis le conflit post-électoral, les coopératives multiethniques existant ont subi une déstructuration à travers la remise en cause de leur organisation et de leur fonctionnement par une frange des sociétaires faisant ainsi le lit à la création de nouvelles reposant sur les identités ethnoculturelles. La seconde avance que la dimension ethnoculturelle des coopératives induit une baisse de leur productivité et des tensions de leadership entre les sociétaires. En fin la troisième avance que la différenciation ethnique dans la création et la gestion des nouvelles coopératives favorise un repli identitaire qui fragilise le capital social communautaire.

## 2. Méthodologie

### 2.1 Les outils théoriques

Cette étude s'inscrit dans une perspective diachronique car privilégiant l'analyse du changement social à l'œuvre comme étant le résultat de la succession d'événements sociaux. Pour les besoins de cette analyse, nous avons mobilisé trois théories que sont les théories du champ (Bourdieu), de la sociohistoire (Touraine, Chauvière et Duriez), de l'acteur (M. Crozier).

La création des coopératives agricoles dans la filière cacaoyère avec la présence des différents groupes ethniques de la zone d'étude qui y interagissent constitue un champ social, économique et politique (Bourdieu, 1994). L'environnement organisationnel et fonctionnel de leur animation passant d'un schéma de répartition des postes entre autochtones, allochtones et allogènes a évolué suivant les contingences sociopolitiques et économiques qui ont jalonné l'histoire (Chauvière et Duriez 2000) <sup>[5]</sup> de la Côte d'Ivoire ouvrant ainsi un champ (Bourdieu, op cit) où les différents acteurs pour s'adapter aux nouveaux contextes s'inscrivent dans un processus dynamique d'apprentissage de normes d'actions (Reynaud, 1991). Ainsi, les rapports traditionnels de tutorat entre les migrants (Abron, Koulango, Agni, Senoufo, Koyaka, Malinké, Mossi etc) et les autochtones (Bakwé, Godié, Bété) basés sur les règles de solidarité mais aussi de « dépendance » vont s'effriter au gré des changements qui ont cours dans un premier temps dans l'arène foncière au niveau local et dans un second dans la prégnance du débat politique sur les structures locales pour faire place à un repli ethnoculturel des acteurs. Aussi, assiste-t-on à l'écèlement des coopératives agricoles multiethniques de la filière

cacaoyère de la région.

Dans un tel contexte caractérisé par une instabilité institutionnelle et économique, les différents groupes ethniques développent des logiques d'intérêts et d'actions divergentes qui sont elles-mêmes travaillées par des facteurs sociaux et culturels propres au contexte sociohistorique et économique du sud-ouest. Les groupes ethniques en présence, dans le déploiement de leurs stratégies respectives, mobilisent des registres de justification (Boltanski et Thévenot, 1991) <sup>[2]</sup> tout aussi variés incluant le recours à une exploitation experte des « zones d'incertitude » (Crozier et Friedberg, 1977) <sup>[4]</sup> des règles du jeu de la création des groupements à vocation coopérative. Il résulte de cela une relation de déséquilibre de pouvoir entre les groupes ethniques, fragilisant davantage la cohésion sociale dans la région.

### 2.2 Les techniques de recherche et les sites d'enquête

Les données à analyser sont essentiellement recueillies au moyen de méthodes qualitatives. Nous avons privilégié les entretiens semi-structurés auprès des sociétaires des coopératives multiethniques et ethniques ou les *focus group* auprès des groupes ethniques présents dans la zone d'étude. Ces parcours et trajectoires recueillis doivent nous permettre de repérer les ruptures, les stratégies et les choix éventuels des groupes ethniques. Sans être forcément représentatifs des tendances profondes des mutations en cours dans l'univers des coopératives, ceux-ci rendent compte de leurs significations sociales en tant que tout sujet social est confronté de sa place, aux contraintes qui s'exercent sur lui, les interprète et agit en fonction de celles-ci, de ses possibilités et opportunités (Marie, 1994). Ces outils qualitatifs ont été complétés par une revue documentaire. Ces outils ont pour objectif de vérifier certaines hypothèses à travers les variables que nous avons fait ressortir, après l'analyse des entretiens qualitatifs, comme étant les plus significatives pour la compréhension des comportements des groupes ethniques concernés par notre étude. Ces techniques qualitatives ont été réalisées auprès des sociétaires, sinon des instances dirigeantes des coopératives multiethniques dans le passé et celles ethniques actuelles afin de saisir leur productivité en contexte post-conflit. De même, des investigations auprès du conseil café - cacao régional permettent de confronter ces données à celles en leur possession. Pour la saisie de l'état du lien social communautaire dans la région, les leaders communautaires ont été mis à contribution. Ces enquêtes ont lieu dans les localités de San Pedro, Soubré et Sassandra.

## 3. Résultats et discussion

### 3.1 Coopératives agricoles du Sud-ouest : de l'harmonie coopérative à la déconstruction fonctionnelle

Avant la crise militaro-politique de 2002, les autochtones, les allochtones et les allogènes vivaient en synergie dans cette région du pays. Les trois communautés présentes sur place travaillaient ensemble. Grâce à l'hospitalité légendaire des Krou, populations d'accueil, les migrants intérieurs et extérieurs sont reçus en frères dans cette localité. L'abondance relative du foncier a contribué à cette coexistence pacifique de ces peuples. Comme le témoigne un des responsables de la communauté des allogènes de Gabiadji (département de San-Pedro) M. Bakary:

*« Nous avons été accueillis en frères dans la région à notre arrivée, nos frères Krou nous ont facilité notre accès au foncier... Ce qui nous a permis de nous installer et créer nos champs. »*

Mais l'avènement de la rébellion au nord du pays et sa progression au sud et à l'ouest ont rendu les rapports tendus entre les autochtones et les migrants (allogènes) du fait que ces derniers soient favorables aux thèses de la rébellion qui consistent à mettre fin à l'hégémonie du sud, le clivage identitaire entre ces deux parties du pays. Les germes de la méfiance des uns envers les autres vont d'abord naître dans les esprits et la crise post-électorale va porter un coup fatal aux relations entre autochtones et allogènes. En effet, pendant cette crise, nombreux sont les autochtones qui vont fuir les villages et campements pour se réfugier au Liberia, pays voisin qui partage ses frontières orientales avec la Côte-d'Ivoire. Selon les dits d'un des fils de Gboro (s/p Grand Bereby) :

*« ... Ma famille et moi avons fui la guerre qui menaçait notre vie pour aller se réfugier au Libéria. Beaucoup de nos frères Krou ont pris la fuite comme nous, et ont laissé tous leurs biens (maisons, champs, volailles...) »*

Pendant que des populations autochtones (Bété, Néyo, Bakoué, Kroumen et Wè se rendent de l'autre côté de la frontière pour des raisons de sécurité, les allogènes font venir de leurs pays d'origine leurs frères et les installent sur les terres de leurs tuteurs autochtones. Lorsque les forces de la rébellion sont arrivées dans le sud-ouest, les allochtones et allogènes n'ont pas été inquiétés du fait de la proximité idéologiques avec celles-ci et ont continué à travailler tout en installant les nouveaux migrants sur les jachères et même dans des plantations appartenant à leurs tuteurs. Après la chute du régime du président GBAGBO, des champs, plantations et jachères des autochtones sont occupés par des éléments allogènes. Cette situation va mettre en mal la cohésion sociale dans la région.

### **3.1.1 Principes constitutifs des coopératives agricoles du Sud-ouest**

Les autorités administratives, politiques, religieuses et traditionnelles ont sensibilisé et encouragé les membres des différentes communautés en présence à travailler ensemble. Cela a contribué à la constitution des coopératives multiethniques. Les autorités politiques de la région sous la conduite d'alors de Charles Boza DONWAHI, dès les premières années de l'indépendance du pays, ont favorisé le rapprochement des communautés qui sont pourtant culturellement différentes. Ce rapprochement est facilité par la création des coopératives dans lesquelles travaillent ensemble les membres des différentes communautés. La création des organisations coopératives multiethniques répond à un double objectif à savoir : la participation de ces différentes communautés, à travers les entreprises coopératives, au développement socio-économique et à la cohésion sociale dans cette région du pays. Comme l'a d'ailleurs reconnu le Président actuel du conseil régional de la NAWA, Alain

## **DONWAHI**

*« Grâce à une intégration réussie d'allogènes, la NAWA est classée la première région productrice de cacao avec ses 500 000 tonnes sur les 1 500 000 tonnes pour la campagne 2012-2013<sup>[1]</sup>. »*

### **3.1.2 Processus désintégratif des coopératives agricoles à l'aune de la crise post-électorale**

Avant la crise post-électorale, les coopératives du sud-ouest étaient constituées, dans leur majorité, des éléments des trois communautés présentes dans la région. Il n'est pas rare de trouver des organisations coopératives qui ont à leur tête des allogènes, certaines sont dirigées par des autochtones, d'autres par des allochtones. Mais, avec l'avènement de la crise post-électorale, les relations entre les différentes communautés vont se dégrader très rapidement.

Au retour de l'exil, les autochtones trouvent leurs plantations, jachères et friches occupées par les allogènes. Après plusieurs tractations, les autorités administratives, religieuses et traditionnelles sont parvenues à convaincre les occupants illégaux à libérer les plantations des autochtones. Mais les jachères et les friches occupées sans aucune règle ni procédure administrative et traditionnelle sont restées dans les mains des allogènes venus pendant la crise post-électorale. Cette situation n'est pas faite pour faciliter les interactions entre les allogènes et les autochtones. Cela est traduit par les propos de l'enquêteur de Gboro :

*« ... je ne peux plus être dans la même coopérative avec ceux qui ont pris mon champ. Et même si je le voulais, ils se sont organisés entre eux et ont créé une nouvelle coopérative (...) »*

Pendant que les autochtones sont en exil au Libéria, les coopératives se sont réorganisées en procédant par le remplacement des autochtones aux différents postes de responsabilité. Dans certains endroits, de nouvelles coopératives ont été créées par les allogènes.

Cette présentation des faits par des autochtones est contraire à celles que nous ont relaté les allogènes. Les propos d'un responsable de la communauté CEDEAO de YAPOYO (région de la Nawa avec pour chef-lieu Soubré) les confirment :

*« Nos tuteurs autochtones ont fui la région pour diverses raisons. La coopérative ne fonctionne plus, à cause de l'absence de plusieurs responsables qui avaient des documents importants pour faire fonctionner la coopérative. Nous sommes restés sur place et nous devons vendre nos produits ; Comment faire ? (...) Nous étions dans l'obligation de nous regrouper et former une nouvelle coopérative. »*

À leur retour, les autochtones constatent qu'ils sont remplacés par les allogènes. La vie commune dans les coopératives est devenue impossible. Les allogènes dopés par la victoire de

<sup>1</sup> Propos Alain DONWAHI lors de la visite du Premier Ministre à Soubré en novembre 2013

leur clan au plan militaro-politique se trouvent confortés dans leur position. Ils refusent désormais de réadmettre les autochtones au sein de leur entreprise coopérative. Cela crée une situation inédite à savoir : le repli des autochtones sur eux-mêmes et l'apparition des coopératives monoethniques pour chacune des communautés vivant dans la région.

### 3.2 Dimension ethnoculturelle sur la productivité et la cohésion interne des coopératives

Si dans l'immédiat, le repli identitaire n'a pas de répercussions fâcheuses sur la productivité et la cohésion sociale des coopératives, mais à moyen et long terme, il faut s'attendre à une résurgence des conflits sociaux. La proximité des rapports entre pouvoir politique et allogènes va favoriser ces derniers dans divers domaines : l'octroi partisan de crédit et prêt, la connivence qui se crée entre les multinationales et les coopératives allogènes. En effet, certaines multinationales ont créé ou suscité de nombreuses coopératives après la crise post-électorale. Ces coopératives se sont constituées en majorité sur des bases ethnoculturelles en absence des autochtones. Ces nouvelles entreprises coopératives ont pour sponsor les firmes multinationales en l'occurrence SACO, AMMAJARRO et même OLAM. Le pouvoir en place fait la part belle à ces multinationales dans l'achat du cacao. Le nouveau PCA<sup>[2]</sup> du Conseil du Café-Cacao n'est rien d'autre que l'ancien président du Burkina Faso, pays voisin dont la majeure partie des ressortissants sont les membres des coopératives allogènes. Aussi la situation dans laquelle travaillent les coopératives de la région ne promeut pas la cohésion sociale entre les acteurs d'une même filière et entre les communautés vivantes dans une même région. Certains opérateurs économiques privilégient les coopératives allogènes en achetant cash leur production. Quand il s'agit de la production des autochtones, ces opérateurs économiques paient à crédit leur production. Tout cela amène les coopératives autochtones à vivre dans la précarité, conséquence logique de cette discrimination, alors que les allogènes ont des facilités économiques sur les autres communautés.

Avec cette position, ils sont plus arrogants et ont des comportements belliqueux. Face cette situation, un groupe des jeunes agriculteurs de OUPYO dans la région de la NAWA, lors de nos investigations, disait ceci :

*« si rien ne change, nos parents et nous allons réclamer nos terres aux allogènes. De tels propos montrent le coup fatal qui est porté aux relations entre les deux communautés ».*

#### 3.2.1 Productivité à multiples rélans

Les coopératives d'allogènes, avec les facilités que le pouvoir leur fait bénéficier seront plus à même d'avoir de bons résultats en matière de productivité, tandis que d'autres coopératives, celles des allochtones et autochtones auront des difficultés à produire. Avec les trois types de coopératives, il y aura des coopératives à deux vitesses. Toutes les injustices et les inégalités sont permises. Pour certains autochtones qui

supportent difficilement ces inégalités qui règnent dans la cacao- culture, ils préfèrent revenir dans la production de l'hévéaculture. Selon un des planteurs autochtones rencontrés lors de nos investigations à YAPOYO :

*« Avoir un ou deux hectares d'hévéa permet au propriétaire exploitant de recevoir un revenu régulier pendant au moins quatre ou cinq décennies ».*

Une telle situation dans laquelle cet exploitant agricole d'hévéaculture se trouve n'a rien à envier au fonctionnaire ou travailleur de la fonction publique ayant un revenu régulier. Avec la cacao-culture, le paysan est très exposé à de nombreuses difficultés dans le circuit de commercialisation. Si les propos tenus par ces paysans autochtones sont mis à exécution, la filière cacao qui fait la fierté de la Côte-d'Ivoire serait en difficulté dans la mesure où cette région concernée par ces conflits produit, à elle seule, plus du tiers de la production nationale de cacao.

#### 3.2.2 Cohésion interne entachée par des soupçons réciproques d'hégémonie

Avec les frustrations qui règnent dans le milieu des coopératives dans le Sud-Ouest ivoirien, la cohésion sociale prend un coup. C'est une situation de méfiance qui prévaut entre les sociétaires des différentes organisations coopératives de la région. Ce manque de confiance entre les membres des coopératives appartenant à de différentes communautés présentes dans les zones de production ne permet pas à ces producteurs agricoles de mener des actions ensemble pour défendre leur corporation professionnelle.

Il ressort de nos investigations dans la sous-préfecture Mégui (Région de la Nawa), que les membres de la communauté autochtone accusent ceux de la communauté allogène de vouloir confisquer l'essentiel de l'aide accordée par l'Etat. En effet, cette aide transite par les structures telles que l'ANADER, le CONSEIL CAFÉ-CACAO, et le CNRA qui, selon certains responsables des coopératives de la communauté autochtone, privilégient les organisations coopératives allogènes dans la distribution du matériel agricole. Pour ces responsables autochtones affirment que :

*« ... Nous sommes les derniers à être servis dans la distribution des semences et des produits phytosanitaires. Et quelques fois, nous sommes oubliés dans la répartition du crédit agricole ».*

Quant aux allogènes et aux allochtones, ils traitent les autochtones de paresseux par ce qu'ils ne font pas de grands champs, ils n'ont que de petites superficies comme exploitations qui méritent d'être encouragés pour s'inscrire dans l'économie marchande. Une des conséquences de cette situation de méfiance, de manque de confiance est qu'il n'existe plus un esprit de solidarité entre les sociétaires appartenant aux différentes communautés présentes dans la région. Cela a une autre répercussion négative sur le développement socio-économique de cette région. En effet, les allogènes dans leur majorité refusent d'investir durablement dans les localités où ils résident et travaillent; ils préfèrent rapatrier tout ce qu'ils gagnent. C'est dans leur pays d'origine

<sup>2</sup> Décret prit en conseil des ministres de la République de Côte d'Ivoire du 17 Novembre 2016,

qu'ils investissent. Les propos d'un producteur allogène de Gabiadji qui refuse d'investir dans la région justifient sa position :

*« Je suis venu dans ce pays pour chercher un boulot, me permettant d'avoir de l'argent pour investir dans mon pays d'origine ... Lorsque je n'aurai plus de force pour travailler, je vais rentrer pour passer mes vieux jours chez moi. »*

Les allogènes interviewés dans nos investigations, nous ont fait savoir qu'ils ne viennent pas pour rester définitivement en Côte d'Ivoire. Mais, ils prévoient de rentrer dans leur pays d'origine dans leur vieillesse. Ils semblent oublier que le sort de leurs enfants nés en Côte d'Ivoire qui reçoivent la culture ivoirienne (la manière de pensée, de vivre, de percevoir les choses). Ces enfants seront-ils prêts pour retourner avec leur père ou à vivre en vase clos dans le pays d'accueil ?

#### 4. Conclusion

Tant que les productions autochtones allochtones et allogènes ne vont pas prendre conscience qu'ils sont victimes de l'ordre économique mondial dont les représentants sont les pouvoirs politiques nationaux, régionaux et locaux, leur situation de précarité ne trouvera pas de solution dans un bref délai. Les pouvoirs politiques ont intérêt à faire perdurer les conflits ethnoculturels pour mieux les exploiter. Les producteurs allogènes, allochtones et autochtones gagneraient plus à faire taire leurs différences ethnoculturelles, idéologiques et politiques. Et la coopérative est le meilleur gage entre les plus démunis.

#### 5. Références

1. Affou YS. La loi relative au domaine foncier rural en Côte d'Ivoire : une solution aux conflits fonciers récurrents. Règlements des différends fonciers, pluralisme juridique et protection des droits fonciers au Ghana et en Côte d'Ivoire. Groupement Interdisciplinaire en Sciences Sociales. Abidjan, GIDIS, 2006, 110-125
2. Boltanski L, Thévenot L. De la justification : les économies de grandeur, Editions Gallimard, Paris, 1991.
3. Bourdieu P. Raisons pratiques: sur la théorie de l'action, Seuil, Paris, 1994.
4. Crozier M, Friedberg E. L'acteur et le système, Paris, Seuil, 1977, 507.
5. Chauviere M, Duriez B. Le contrat entre chercheurs et acteurs dans la dynamique d'une recherche socio-historique la méthodologie du groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux GRMF; in La méthode en actes, M. Bachir, ed., Currap/Puf, Paris, 2000, 187-209.
6. Chauveau JP. Crise foncière, crise de ruralité et relations entre autochtones et migrants sahéliens en Côte d'Ivoire. Conflits et politiques de développement dans les pays du fleuve Mano et en Côte d'Ivoire. Paris, 13-14 mai, 2003, 10.
7. Dembele O. Côte d'Ivoire : La fracture communautaire Politique africaine. 2002; (89):34-48.
8. Dibi V. Les coopératives agricoles du Sud-ouest prises dans le bourbier des conflits fonciers, Revue Sciences du

Langage et des civilisations SLC, 2014, 8.

9. Djika N. « Coopératives agricoles : les pesanteurs sociopolitiques en action » in Journal l'Inter du 2015.
10. Eric L, Vimard. Crises et recompositions d'une agriculture pionnière en Côte d'Ivoire; dynamiques démographiques et changements économiques dans le Bas-Sassandra, éd Karthala, 2005, 368.
11. Kipre P. « Les migrations interafricaines et la « production » de l'étranger en Afrique de l'Ouest depuis le XXème siècle », Colloque International « Mouvements de Populations et Gouvernance dans les Etats en Afrique de l'Ouest : Idées pour une Stratégie Régionale », Abidjan, Côte d'Ivoire, 2006, 27-29.
12. Schwartz A. Peuplement autochtone et immigration dans le sud-ouest ivoirien, Petit-Bassam, ORSTOM, 1973.
13. Reynaud JD. Les règles du jeu : l'action collective *et al.* régulation sociale, Paris, Armand Colin, 1997, 342.